

Programme – École d'été DIH 2017

Les pauses dîner sont tous les jours de midi à 13h30, sauf si autrement indiqué

JOUR	SESSION	DESCRIPTION
Dimanche, 28 mai 2017	Enregistrement des participants	<p><i>Salle : 3^e étage Pavillon Fauteux, 57 Louis-Pasteur, uOttawa</i> <i>Heure : 13h00-13h30</i></p> <p><i>Vous êtes tenus de vous enregistrer afin de confirmer votre présence à la semaine de cours. Si vous ne pouvez être présent à la première séance d'enregistrement, vous devrez pour inscrire le lundi à 8h15.</i></p>
	Session de l'après-midi Revue sur les notions de base en droit international public	<p><i>Professeur : Nelson Arturo Ovalle Diaz, uOttawa</i> <i>Salle : FTX 359</i> <i>Heure : 13h30-16h00</i></p> <p><i>Session obligatoire pour tous les participants.</i></p>
Lundi, 29 mai 2017	Début officiel de la semaine de cours	<p>Séance d'enregistrement <i>Salle : 3^e étage Pavillon Fauteux, 57 Louis-Pasteur, uOttawa</i> <i>Heure : 8h15-8h45</i></p> <p>Cérémonie d'accueil : <i>Mot de bienvenue et directives pour la semaine de cours</i> <i>Salle : FTX 302</i> <i>Heure : 8h45-9h00</i></p>
	Session du matin Introduction au droit international humanitaire	<p><i>Professeur : Julia Grignon - Université de Laval</i> <i>Salle : FTX 359</i> <i>Heure : 9h00-12h00</i> <i>Pause-café 30 mins : 10h30, Salle FTX 315</i></p> <p><i>Cette session examinera le développement philosophique et historique du droit international humanitaire ainsi que ses principaux objectifs, notamment d'épargner ceux qui ne participent pas aux hostilités ainsi que limiter la violence pour atteindre les objectifs des conflits. Cette session examinera en outre la relation entre le jus ad bellum et le jus in bello, ainsi que les principales sources du droit international humanitaire et quand, où et à qui elles s'appliquent.</i></p>
	Session de l'après-midi Exercice interactif sur la qualification des conflits et de leurs conséquences	<p><i>Professeur : Marco Sassoli - Université de Genève</i> <i>Salle : FTX 359</i> <i>Heure : 13h30-16h30</i> <i>Pause-café 30 mins : 15h00, Salle FTX 315</i></p> <p><i>Les participants travailleront en groupes pour analyser des cas de conflits armés récents et discuteront des questions juridiques associées.</i></p>

		<i>L'objectif est de comprendre la difficulté et l'importance de la qualification d'une situation de conflit armé; de conflits armés internationaux ou non internationaux, ainsi que les implications de ces qualifications pour la protection juridique des personnes touchées par les conflits armés.</i>
Mardi, 30 mai 2017	Session du matin Statut du combattant et la protection des prisonniers de guerre	Professeur : Julia Grignon - Université de Laval Salle : FTX 359 Heure : 9h00- 12h00 Pause-café 30 mins : 10h30, Salle FTX 315 <i>Cette session examinera la protection accordée aux civils en vertu du droit international humanitaire. Cela comprendra une présentation des règles qui protègent les civils contre les effets des hostilités et les règles qui protègent les civils qui tombent dans les mains de l'ennemi. Les participants examineront et discuteront des dispositions particulières du droit international humanitaire qui visent à protéger les femmes et les enfants.</i>
	Session de l'après-midi La protection des civils, y compris la protection des femmes et des enfants	Professeur : Sophie Rondeau - CRC Salle : FTX 359 Heure : 13h30-16h30 Pause-café 30 mins : 15h00, Salle FTX 315 <i>Cette session est destinée à étudier la notion de combattant dans un conflit armé international, ainsi que la notion de «participation directe aux hostilités» en droit international humanitaire et les protections accordées pour les détenus en vertu de ce statut. En outre, il examinera quelles sont les protections garanties aux prisonniers de guerre ainsi que la question du terrorisme et son potentiel de catégorisation en vertu du DIH.</i>
	Soirée Pub (activité facultative)	Aulde Dubliner - 62 William St, Ottawa Time : 17h00-20h00 <i>Activité sociale - Aux frais du participant</i>
Mercredi, 31 mai 2017	Session du matin Les moyens et méthodes de guerre; Conduite des hostilités	Professeur : Benoit McMahon et Jeffrey Peck , Forces Armées Canadiennes (Session conjointe - Anglais-Français) Salle : FTX 302 Heure : 9h00-12h00 Pause-café 30 mins : 10h30, Salle FTX 315 <i>Cette session explorera les moyens et méthodes de guerre qui sont autorisées et interdites par le DIH et en particulier par le "droit de La Haye" : comment et pourquoi certaines tactiques et armes ont été interdites.</i>
	Session du midi Éthique	Professeur : Alain Roussy, uOttawa Salle : FTX 359 Heure : 12h15-13h15 <i>Un déjeuner léger sera servi</i>

	<p>Session de l'après-midi</p> <p>La responsabilité de commandement</p>	<p>Professeur : Benoit McMahon, Forces Armées Canadiennes Salle : FTX 359 Heure : 14h30-16h30 Pause-café 30 mins : 15h30, Salle FTX 315 <i>La session portera sur les responsabilités du commandement</i></p>
	<p>Session de l'après-midi</p>	<p>Animatrices principales : Sophie Rondeau, CRC Salle : FTX 359 Heure : 17h00-18h00</p> <p>Révision du matériel et préparation pour l'exercice de simulation.</p>
<p>Jeudi, 1 juin 2017</p>	<p>Journée simulation</p>	<p>Animatrices principales : Sophie Rondeau, CRC Salle : FTX 302, 359, 315, 235, 413 (Vous serez informés la veille de la salle qui vous sera attribuée) Heure : 8h30-18h00 Les pauses seront indiquées dans un document séparé. Toutes les collations seront offertes par les organisateurs.</p> <p><i>Grace à un scénario fictif, les étudiants participeront à divers exercices pratiques durant la journée. Des animateurs universitaires, de la Croix-Rouge canadienne et des forces armées canadiennes joueront des rôles spécifiques dans le cadre de la simulation.</i></p>
<p>Vendredi, 2 juin 2017</p>	<p>Révision de la journée de simulation</p>	<p>Évaluation et commentaires des participants et des animateurs sur l'exercice de simulation Salle : FTX 359 Heure : 9h00-10h00 Pause-café 30 mins : 10h00, Salle FTX 315</p> <p><i>Les animateurs et les étudiants discuteront sur les leçons à tirer et les défis présentés par la simulation et donneront de la rétroaction pour renforcer les objectifs pédagogiques des exercices.</i></p>
	<p>Session du matin:</p> <p>Droit pénal international</p>	<p>Professeur : Robert Petit, Justice Canada Salle : FTX 359 Heure : 10h30-12h00</p> <p><i>Introduction au droit pénal international. Cette session abordera les développements historiques après la Deuxième Guerre mondiale et les procès de Nuremberg et de Tokyo, l'expérience des tribunaux ad hoc comme le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda, pour arriver au Statut de Rome et la Cour pénale internationale.</i></p>

	<p>Dîner (Activité en Anglais) Sujet de débat : Current developments in the protection of IDPs and healthcare providers under IHL</p>	<p><i>Speakers: Robert Young (Global Affairs Canada) and Jason Nickerson (Doctors without Borders)</i> <i>Moderator: TBA</i> Salle: FTX 302 Heure: 12h15-13h30</p> <p><i>Un dîner léger sera servi</i></p>
	<p>Session de l'après-midi Droit pénal international</p>	<p><i>Professeur : Robert Fecteau, Justice Canada</i> Salle : FTX 359 Heure : 13h30-15h30 Pause-café 30 mins : 15:30h-16:00h, salle FTX 302</p> <p><i>Continuation de la session précédente. Trois types de crime seront analysés : les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et le génocide.</i></p>
	<p>Cérémonie de clôture et session d'information sur l'examen final.</p>	<p><i>Sophie Rondeau, CRC</i> <i>John Packer, uOttawa</i> Salle : FTX 302 Heure : 16h00-17h15</p> <p><i>Cérémonie de clôture et remise des certificats. Séance d'information sur l'examen final seulement pour les étudiants par crédit (30 min max.).</i></p>